



LES EXPERTS DE LA CONSTRUCTION

Des conseils judicieux par nos professionnels

Édition du 23 septembre 2015

La santé en entreprise

La santé constitue une préoccupation primordiale à l'heure actuelle. En moins de 10 ans, la prévalence de l'excès de poids et de l'obésité chez les Québécois a augmenté de près de 50 %. Il est estimé que 46 % de la population n'est pas en forme et que 21 % est à risque élevé de développer des problèmes de santé. Selon le *Centre for Disease Control*, 51 % de toutes les maladies et invalidités sont liées au style de vie (1).

Les coûts pour l'entreprise

Les entreprises canadiennes consacrent l'équivalent de 17 % de leur masse salariale en coûts directs et indirects de la maladie ou de l'invalidité de leurs employés. Les coûts directs de l'absentéisme sont évalués à plusieurs milliards de dollars. Quant aux coûts indirects, ils pourraient être jusqu'à trois fois plus élevés. Les coûts associés au présentéisme représenteraient de 18 % à 60 % de tous les coûts de santé et les pertes de productivité peuvent être de 11,4 % à 20,5 % (3).

Augmentez votre performance

Les employés actifs et en santé ont plusieurs bénéfices qui influencent leur vie professionnelle et leurs activités quotidiennes :

- un moral supérieur;
- une plus grande résistance au stress;
- une meilleure concentration;
- des prises de décisions plus efficaces;
- de meilleures habitudes de travail.

RocklandMD
Médecine • Chirurgie

Pour lire l'article complet à ce sujet, cliquez sur ce lien : [La santé en entreprise](#)

Téléphone : 514 667-3383, poste 224
Entreprises@rocklandmd.com
www.rocklandmd.com

100, chemin Rockland, bureau 110, Ville Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
1538, rue Sherbrooke Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H3G 1L5



Votre spécialiste en droit de la construction
Tarif préférentiel pour les membres de l'APECQ